



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4116

Approbation et autorisation de signature d'une convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux du domaine privé situés 97, rue Boileau à Lyon 6e au profit de l'association « Chèvrefeuille », sise 97, rue Boileau à Lyon 6e – Ensemble Immobilier n° 06021

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/4116 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DE LOCAUX DU DOMAINE PRIVE SITUES 97, RUE BOILEAU A LYON 6E AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « CHEVREFEUILLE », SISE 97, RUE BOILEAU A LYON 6E – ENSEMBLE IMMOBILIER N° 06021 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association « Chèvrefeuille » a pour but de permettre aux seniors de pouvoir participer à diverses activités de loisirs :

- jeux de société : bridge, tarot, belote, scrabble, échecs ;
- activités artistiques : peinture sur toile, peinture sur porcelaine, aquarelle, modelage, écriture ;

afin de se retrouver une ou plusieurs fois par semaine et passer des moments conviviaux.

L'association utilise actuellement des locaux relevant du domaine privé de la Ville de Lyon, situés 97, rue Boileau dans le 6^e arrondissement, locaux que la Ville de Lyon met à disposition de la MJC Espace 6, l'association « Chèvrefeuille » étant de fait la principale utilisatrice de ces locaux qui constituent également son siège social.

De façon à assurer la continuité des activités de l'association « Chèvrefeuille », et en accord avec la MJC Espace 6, la Ville de Lyon propose de mettre ce bien immobilier directement à disposition de l'association « Chèvrefeuille ». Il s'agit d'un local d'une surface de 110 m² environ situé en rez-de-chaussée d'immeuble.

Prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 30 septembre 2021, cette convention de mise à disposition à titre gratuit des locaux précise la répartition des responsabilités entre la Ville de Lyon et l'association occupante, ainsi que le mode de gestion des fluides, le régime des travaux, les règles de sécurité et d'assurance. La valeur locative annuelle est estimée à 10 250 euros.

En conséquence, la présente convention abroge la convention d'occupation temporaire signée le 17 février 2015 entre la Ville de Lyon et l'association « Espace 6 MJC » dont l'échéance était fixée au 31 décembre 2020.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

- 1- La convention de mise à disposition à titre gratuit du local communal situé 97 rue Boileau à Lyon 6^e, jointe au rapport, au profit de l'association « Chèvrefeuille », sise 97, rue Boileau à Lyon 6^e, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY